

**Plan de cours**  
**Toxicomanies, dépendances et enjeux psychosociaux en travail social**  
**TRS 3150-030**

**Session** : Hiver 2021  
**Horaire** : mercredi, 14h00 à 17h00  
**Cours en ligne en mode synchrone**

**Descripteur**

Introduction aux dimensions historiques, physiologiques, psychologiques, culturelles et sociales de l'usage de drogues et de psychotropes ainsi qu'au phénomène du cycle de la dépendance (aux psychotropes, aux activités, la dépendance affective). Classification des substances légales et illégales, raisons à la consommation, principaux modèles théoriques (biomédical, sociologique, culturel, psychosocial), modes et stratégies d'intervention (individuelle, familiale, de réseau, de réduction des méfaits, regroupements anonymes, etc.). Une démarche critique sera privilégiée pour saisir les déterminants psychosociaux dans la création des conditions de dépendance et les pistes d'intervention visant l'*empowerment* des personnes dépendantes et de leur réseau socio-familial.

**Ressource professorale :**

Jorge Flores-Aranda

Courriel : [flores-aranda.jorge@uqam.ca](mailto:flores-aranda.jorge@uqam.ca)

Téléphone : 514-987-3000 poste 491

Disponibilités : sur rendez-vous

**Objectifs généraux :**

- Acquérir les connaissances théoriques entourant la toxicomanie et les dépendances (avec et sans substance) à partir d'une perspective interdisciplinaire.
- Développer la capacité d'analyse des enjeux psychosociaux ayant un lien avec la toxicomanie et les dépendances.
- Connaître les principales approches d'intervention actuellement utilisées dans le domaine de la toxicomanie et les dépendances.

**À la fin du cours, les étudiant.e.s seront en mesure de :**

- Identifier les facteurs personnels, sociaux et culturels ayant une influence dans l'utilisation de substances et le développement d'une dépendance, et ce, dans un cadre sociopolitique donné.
- Avoir un regard critique vis-à-vis des enjeux psychosociaux ayant un lien avec la consommation de substances et le développement d'une dépendance.
- Identifier les principales approches d'intervention pouvant être utilisées dans différents contextes et auprès des différentes populations.

## Méthode pédagogique

Diverses méthodes pédagogiques seront utilisées : exposés magistraux, présentation d'invités du milieu de pratique, visionnement de vidéos suivis d'échanges, activités d'échange en ligne par le biais de la plateforme Moodle du cours. Des liens entre la théorie et la pratique seront régulièrement effectués à partir de lectures, des présentations et des autres activités.

## Matériel pédagogique

Livre : Brisson, P. (2014). Prévention des toxicomanies. Aspects théoriques et méthodologiques. Deuxième édition. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.

Lectures dans la plateforme Moodle du cours.

## Modalités d'évaluation

L'évaluation du cours s'appuiera sur trois modalités :

1. Élaboration d'une vignette clinique servant au travail individuel (20% de la note). **À déposer le 24 février.**  
Cette activité consiste dans l'élaboration d'une vignette clinique (d'un maximum de deux pages) décrivant le cas d'une personne ayant besoin d'une intervention en dépendances.

### Critères d'évaluation

Description claire et détaillé des caractéristiques suivantes :

- Caractéristiques sociodémographiques de la personne (âge, genre, orientation sexuelle, contexte socioéconomique, etc.)
  - Situation relative à la dépendance menant la personne à demander de l'aide (conséquences, troubles concomitants, etc.)
  - Contexte social de la personne (conditions de vie, relations affectives/sexuelles, travail, environnement, etc.)
  - Historique d'utilisation de services
2. Travail écrit individuel (40% de la note). **À déposer le 21 avril**  
Ce travail comporte deux parties. Une première partie analysant les enjeux relatifs au contexte social et les liens possibles avec le développement ou le maintien d'une dépendance; ainsi qu'une deuxième apportant un regard sur les possibles approches d'intervention. Ce travail se fera à partir de la vignette que vous aurez élaborée et en fonction des aspects théoriques vus dans le cours (maximum de 10 pages).

### Critères d'évaluation

- Analyse claire et rigoureuse des principaux enjeux associés au contexte social pouvant être lié au développement ou au maintien de la dépendance dans le cas de votre vignette
- Cohérence entre les enjeux identifiés dans ce travail et la vignette produite pour le premier travail

- Analyse appropriée de la situation permettant l'identification des possibles approches d'intervention.
- Description d'une intervention appropriée pour répondre au cas de votre vignette
- Utilisation des références
- Présentation claire et structurée

3. Examen final sur Moodle (40% de la note). **Le 28 avril.**

**TRS-3150-Hiver 2020 - Calendrier**

Date		Lectures
Cours 1 20 janvier	Présentation du plan de cours Explication des travaux Entente d'évaluation Activité de mise en commun de connaissance sur les substances psychoactives et la dépendance	
Cours 2 27 janvier	<b>Dimensions historiques, culturelles et sociales</b> Utilisation millénaire de substances psychoactives Motivations pour l'utilisation de substances <i>Des rituels chamaniques aux drogues de synthèse</i> Variation de la perception de substances en fonction des cultures et des contextes sociaux <i>Prohibition, dépénalisation, décriminalisation, légalisation</i>	Moodle Perreault (2009)
Cours 3 3 février	<b>Dimensions physiologiques et psychologiques</b> Aspects biologiques et pharmacologiques Tolérance Sevrage Dépendance psychologique Difficultés induites par la toxicomanie ou les dépendances	Livre Chapitre 6 Moodle Fallu (2008)
Cours 4 10 février	<b>Les psychotropes</b> La classification des psychotropes Les aspects pharmacologiques Les aspects sociaux et culturels Les sous-cultures en lien avec certains psychotropes	Moodle Suissa (2012)
Cours 5 17 février	<b>Types de consommation de substances</b> Produits légaux et illégaux Périodicité dans la consommation Risques et conséquences Trouble lié à l'usage de substances	Livre Chapitres 1 et 2
Cours 6 24 février	<b>Les possibles problèmes associés</b> <i>Santé mentale</i> <i>Santé physique</i> <i>Santé sexuelle</i>  <b>Dépôt du premier travail (vignette clinique)</b>	Moodle Goyette et Flores-Aranda (2015) Flores-Aranda et al., (2019) Perreault et al., (2010)
Semaine de lecture		
Cours 8 10 mars	<b>Les dépendances sans substances</b> Jeux de hasard et d'argent Cyberdépendance Co-dépendances	Moodle Doufour et al., (2018) Kairouz et al., (2014)

Cours 9 17 mars	<b>Les interventions du point de vue du terrain</b> Discussion avec un.e invité.e Présentation du documentaire Ka-ching et discussion	
Cours 10 24 mars	<b>Prévention et détection</b> Évaluation du niveau de consommation Les divers outils Les services en dépendance au Québec	Livre Chapitres 3 et 4
Cours 11 31 mars	<b>Interventions individuelles et de groupe</b> Interventions psychosociales Interventions médicales Dialogues entre interventions psychosociales et médicales	Livre Chapitres 8 et 9
Cours 12 7 avril	<b>Interventions avec les proches</b> Interventions de couple Stratégies environnementales Stratégies éducatives	Moodle Tremblay et al., (2018) Plourde et Laventure (2019)
Cours 13 14 avril	<b>Les interventions par et pour</b> Discussion avec un invité Présentation du documentaire <i>Chemsex</i> et discussion	
Cours 14 21 avril	Dépôt du travail final et préparation pour l'examen	
Cours 15 28 avril	Examen final par Moodle	

## TRS-3150- Références

- Brisson, P. (2014). *Prévention des toxicomanies. Aspects théoriques et méthodologiques*. Deuxième édition. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.
- Dufour, M., Gagnon, S.R., Nadeau, L., Légaré, A.-A. et Laverdière, É. (2018). Portrait clinique des adolescents en traitement pour une utilisation problématique d'Internet [Clinical profile of adolescents being treated for problematic internet use]. *Revue canadienne de psychiatrie/The Canadian Journal of Psychiatry*,
- Fallu, J.-S. (2008). *Consommation problématique chez les adolescents : meilleures pratiques de prévention*. Formation de l'Université de Sherbrooke et de l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec : 28 novembre.
- Flores-Aranda, J., Goyette, M., Aubut, V., Blanchette, M., & Pronovost, F. (2019). Let's talk about chemsex and pleasure: the missing link in chemsex services. *Drugs and Alcohol Today*, 19(3), 189-196. <https://doi.org/10.1108/DAT-10-2018-0045>
- Goyette, M., & Flores-Aranda, J. (2015). Consommation de substances psychoactives et sexualité chez les jeunes : une vision globale de la sphère sexuelle. *Drogues, santé et société*, 14(1), 171–195. <https://doi.org/10.7202/1035554ar>
- Kairouz, S., Gadbois, J., Dufour, M. et Ferland, F.(dir.). (2014). Jeux, enjeux et société (2) [Numéro thématique]. *Drogues, santé et société*, 13(1).
- Perreault, M. (2009). Rites, marges et usages des drogues : représentations sociales et normativité contextuelle. *Drogues, santé et société*, 8 (1) : 11-55.
- Perreault, N., Perreault, M., Denoncourt, I. et Fleury, M.-J. (2010). «Prévention et traitement dans le domaine des troubles concomitants en consommation et santé mentale ». In M. Landry, S. Brochu et C. Patenaude (dir.): *L'intégration des services en toxicomanie* (55-79). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Plourde, C., Laventure, M. (2019). *Vivre avec un proche ayant une dépendance*. Montréal : Bayard
- Suissa, J.A. (2012). Addictions et surmédicalisation du social : contexte et pistes de réflexion. *Psychotropes, Revue international de toxicomania*, 18 (3-4) : 151-172.
- Tremblay, J., Dufour, M., Bertrand, K., Blanchette-Martin, N., Ferland, F., Savard, A.-C.,... Côté, M. (2018). The Experience of Couples in the Process of Treatment of Pathological Gambling: Couple vs. Individual Therapy. *Frontiers in Psychology*, 8, 2344 <http://dx.doi.org/10.3389/fpsyg.2017.02344>

## 1. Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique\\_no\\_16.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : 514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

## RÈGLEMENT NO 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Vu l'ampleur et le nombre des infractions de nature académique tant dans notre institution que dans les autres universités, l'UQAM a modifié son Règlement no 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier s'articule autour d'une philosophie institutionnelle de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, autoplagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création de faux documents, etc. Ainsi, tous les étudiantes, étudiants se doivent de respecter les politiques et règlements de l'Université du Québec à Montréal.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par un.e étudiant.e, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



### CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION À UN COURS OU À UNE ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.

Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut exiger que l'étudiante ou l'étudiant active son microphone et sa caméra, notamment dans le cadre d'évaluations, à moins de circonstances exceptionnelles qui doivent être discutées avec l'enseignante ou l'enseignant.



En cas d'enregistrement, l'étudiante ou l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de désactiver son microphone et sa caméra si elle ou il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et sa caméra, l'étudiante ou l'étudiant consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante ou l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante ou l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, la totalité ou une partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante ou un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

En s'inscrivant à un cours ou à une activité d'enseignement en ligne, l'étudiante ou l'étudiant accepte et s'engage à respecter les consignes décrites précédemment.

**GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMERIQUE EN NOTE LITTERALE (Le 27 mars 2007)**

		100	50	40	30	25	20
<b>Excellent</b>	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
<i>Très bien</i>	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
<b>Bien</b>	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
<b>Passable</b>	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
<b>Échec</b>	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

**Services aux étudiant.e.s à l'UQAM**

**Aide et soutien à l'apprentissage** : Pavillon J.-A.-DeSève - Local DS-2110, téléphone : 514-987-3185, télécopieur : 514-987-4472, Commentaires: [Christian Bégin](#)

Site web : <http://www.sve.uqam.ca/aide-apprentissage/>

Ce service met son expertise à votre disposition pour tous les aspects qui concernent votre rendement et votre performance scolaire. Il propose différents moyens pour vous aider à rentabiliser vos efforts et accroître votre efficacité face aux tâches scolaires, pour faciliter votre adaptation aux exigences universitaires et pour passer au travers des situations difficiles de formation et d'apprentissage. **On vous offre**: de l'information et de l'aide pour les situations d'adaptation et de performance ; du soutien pour le développement des stratégies d'apprentissage et des méthodes d'étude ; des conseils sur les exigences et les contextes particuliers aux études supérieures ; des outils et de la documentation pour favoriser l'auto-analyse des situations ; la possibilité de rencontres individuelles pour des problématiques particulières ; des ateliers.

**Accueil, intégration et socialisation** : Pavillon J.-A.-DeSève - Local DS-2110, téléphone : 514-987-3000 poste 7093, télécopieur : 514-987-4472, Commentaires: [sve@uqam.ca](mailto:sve@uqam.ca)

Site web : <https://vie-etudiante.uqam.ca>

### **Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap**

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : [https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique\\_no\\_44.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf)

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300

Par téléphone : 514 987-3148

Courriel : [situation.handicap@uqam.ca](mailto:situation.handicap@uqam.ca)

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

## ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

---

Par leur présence en classe au moment convenu par le professeur, les étudiant.e.s deviennent responsables de leur formation en assumant pleinement les tâches exigées dans leur cheminement académique. De plus, par des comportements éthiques et une attitude professionnelle, les étudiant.e.s assurent le maintien d'un environnement de travail et d'étude sain et riche, et ce, dans le respect des autres étudiant.e.s du groupe, des responsables de cours et de l'ensemble de la communauté universitaire.

La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée à l'adresse : [Charte des droits et des responsabilités des étudiantes et des étudiants](#)